



Enquête publique

L'administration communale de Mont-Noble soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire présentée par :

- Mme Marie-Laure Sturm-Cuénod à Lens, pour la modification du projet autorisé le 04.05.2022 sur la parcelle N° 3673, folio N° 1, au lieu-dit *Tsamplan, Les Doudes* à Mase, zone extensive du village 0.40 ; coordonnées 2'599'372 / 1'115'984.

Les plans peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau communal à Nax ou sur rendez-vous. Les oppositions éventuelles, motivées, doivent être adressées par écrit, sous pli recommandé, à l'administration communale de Mont-Noble, CP 11, 1973 Nax, en deux exemplaires, dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

L'Administration communale

Mont-Noble, le 15 juillet 2022